

Mieux reconstruire, pour un avenir durable

Programme

1. Contexte et enjeux de la reconstruction
- ACE/SYNERGIE
2. Autorisation d'urbanisme en matière de reconstruction
- DAEM PS
3. Outils et démarches existantes pour une reconstruction durable
- SYNERGIE / cluster
Eco-construction
4. Dispositifs techniques et financiers
- ACE/ADEME

Contexte et enjeux de la reconstruction

- ACE

Agence Calédonienne de l'Énergie

Etablissement public administratif de la Nouvelle-Calédonie
<https://www.agence-energie.nc/>

Objectif: Concourir à la mise en œuvre du Schéma pour la Transition Énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC)

Missions:

- ✓ Sensibiliser, informer les consommateurs d'énergie
- ✓ Soutenir la réalisation d'études et d'investissement concourant à la maîtrise de l'énergie
- ✓ Accompagnement de projets innovants favorisant la transition énergétique calédonienne

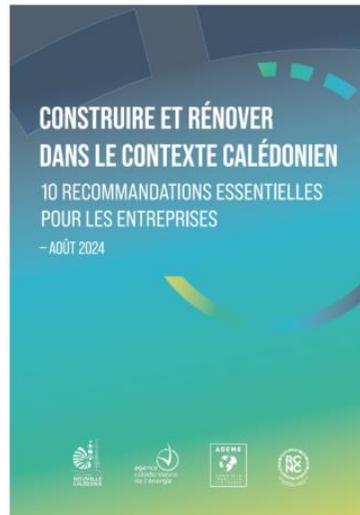


Contact :

contact@agence-energie.nc

28 58 28

1 : redéfinir un programme en fonction de mon expérience passée

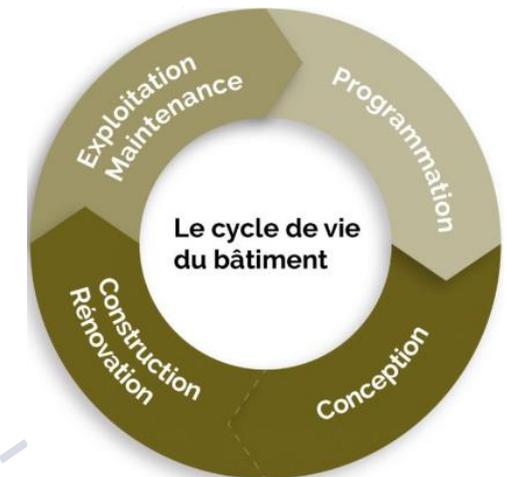


5 : Consulter les entreprises pour une mise en concurrence



2 : Se faire accompagner d'un Architecte / BET pour établir mon projet

3 : Etablir un budget de reconstruction en coût global



4 : Contacter les différents organismes d'accompagnements financiers



MODE D'EMPLOI DE LA DÉMOLITION

1° PROTECTION SOLAIRE DE LA TOITURE

2° PROTECTION SOLAIRE DES MURS ET
DES MENUISERIES

3° VENTILATION NATURELLE

4° BRASSEUR D'AIR ET CLIMATISATION

5° ABORDS VÉGÉTALISÉS

10 RECOMMANDATIONS
ESSENTIELLES POUR LES
ENTREPRISES

6° ÉCLAIRAGE

7° EAU CHAUDE SANITAIRE

8° ÉTANCHÉITÉ DE LA TOITURE

9° ÉTANCHÉITÉ DES MURS ET MENUISERIES

10° S'AUTOFORMER ET SE FAIRE
ACCOMPAGNER

Dock industriel existant :

- ✓ Pas d'isolations
- ✓ Pas d'ouvertures permettant une ventilation naturelle
- ✓ *Pas d'aérateur en toiture*

Résultat une $T^{\circ} > 40^{\circ}$ à l'intérieur dès le mois de novembre

Dock industriel rénové :

- Isolation en toiture
- Aérateur en toiture

= Gain de 10° (retour sur investissement = 4,75 ans)



Témoignage Pierre Krafft – OFFICE PLUS

Autorisation d'urbanisme en matière de reconstruction – *DAEM PS*

Projet de délibération portant sur

*Les mesures exceptionnelles
en matière d'urbanisme
relatives aux règles de reconstruction applicables
en province Sud*

province-sud.nc



AGIR POUR
L'AVENIR





Contexte

Mai 2024 :

Groupe de travail pour définir les grandes lignes d'un régime dérogatoire au CUNC, pour faciliter la reconstruction des bâtiments sinistrés depuis le 13 mai 2024.

Plusieurs réunions de travail à distance entre la CHU/GNC, les Villes de Boulouparis, Dumbéa, Nouméa et le SAU/PS.

Octobre 2024 :

Adoption par le congrès de la délibération n° 157/CP du 23 octobre 2024 *portant mesures exceptionnelles en matière d'autorisations d'urbanisme permettant la reconstruction des ouvrages, constructions, aménagements et installations dégradés ou détruits du fait des troubles à l'ordre public survenus depuis le 13 mai 2024.*

Entrée en vigueur le 31 octobre 2024.

Octobre/décembre 2024 :

Elaboration d'un projet de délibération provinciale d'application au titre de la compétence de la province Sud en matière d'urbanisme.

Approbation prévue le 12 décembre 2024.



Présentation du dispositif *reconstruction*

Cadre juridique de la délibération NC :

- Faciliter et accélérer la reconstruction des constructions **régulièrement édifiées** :
 - à l'**identique** ou avec **des adaptations** cadrées pour mieux bâtir et plus durablement
 - sans tenir compte des règles d'urbanisme en vigueur
 - en passant par le dépôt d'une simple déclaration préalable (DP) (au lieu d'un PC)
 - en démarrant les travaux avant l'obtention de la DP de reconstruction
- Permettre la reconstruction des constructions **non régulièrement édifiées** :
 - conformément au CUNC et aux règles d'urbanisme en vigueur
 - en démarrant les travaux avant l'obtention du PC

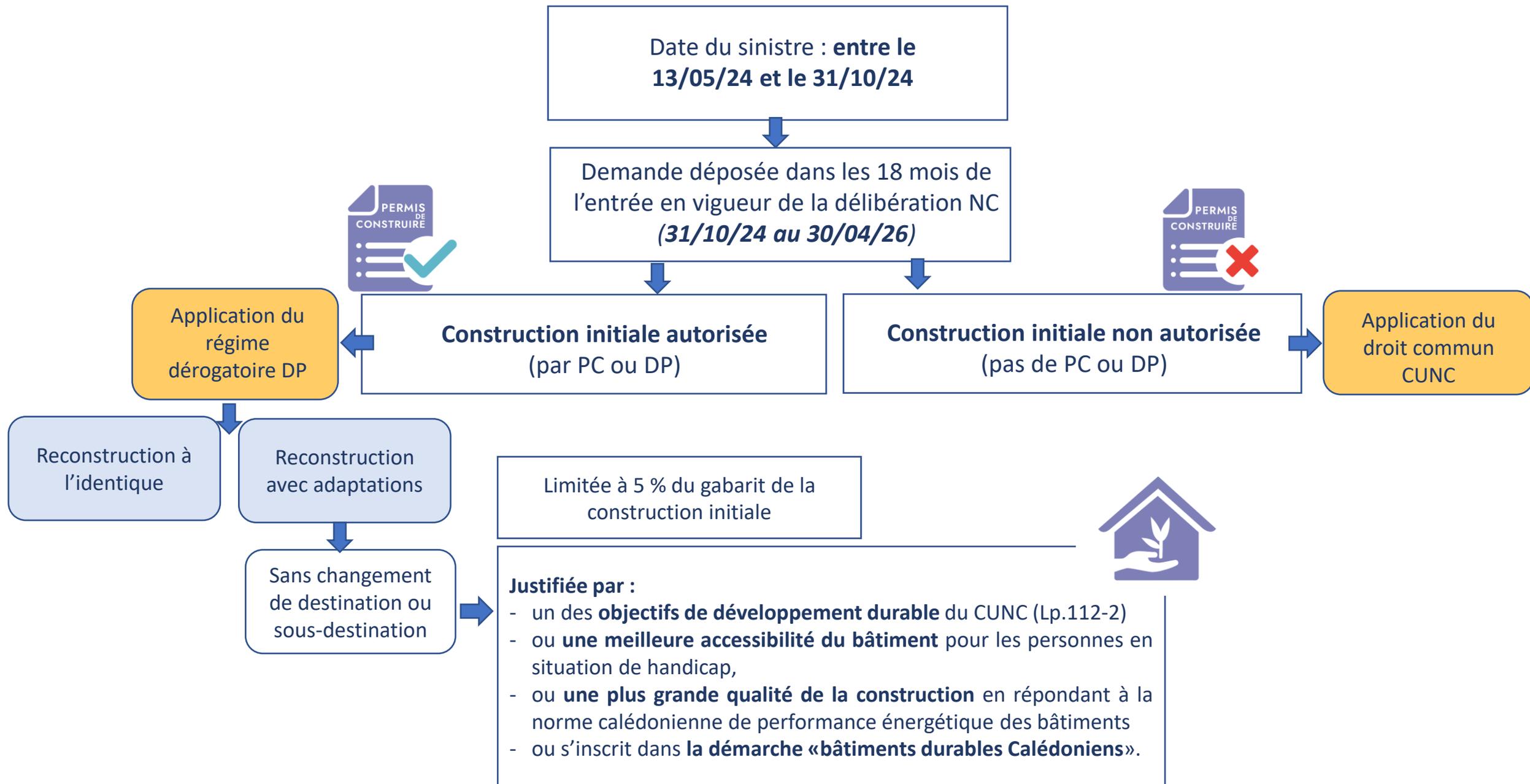
Cadre juridique de la délibération PSud :

- Simplifier le dossier de demande de la DP de reconstruction
- Décliner les modalités d'instruction de la DP de reconstruction

1

Conditions d'application des demandes de **reconstruction**

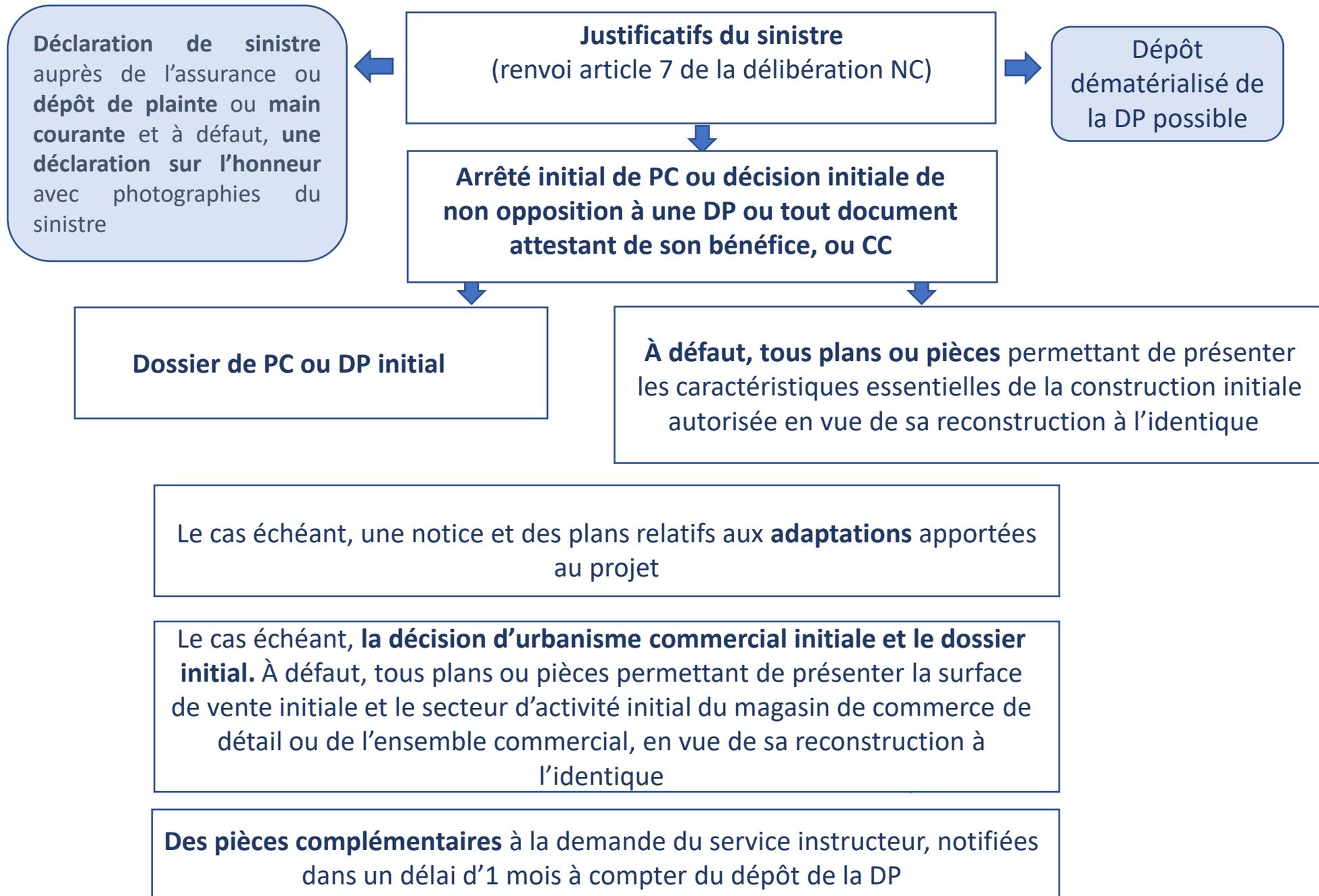




2

Composition de la déclaration préalable **reconstruction**





3

Procédure d’instruction de la déclaration préalable **reconstruction**





Dépôt d'une déclaration préalable de reconstruction



+ 7 jours max à compter du dépôt de la DP :

Notification d'un récépissé de dépôt.



+ 1 mois max à compter du dépôt de la DP :

Notification, le cas échéant, de la demande de pièces complémentaires et de l'opposition au démarrage des travaux.



Consultation des PPI :

Avis rendu sous 1 mois max à compter de la transmission de la demande d'avis. Silence vaut avis favorable



2 mois max à compter du dépôt d'un dossier complet :

DP tacite ou expresse avec prescriptions ou refus



Sauf délais de consultation fixés par la délibération du congrès (articles 2 et 5) ERP-DAC-ACNC

Cette consultation inclut, le cas échéant, l'avis PSUD au titre de l'urbanisme commercial



Pas de majoration du délai d'instruction.

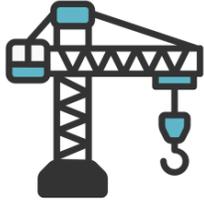
L'autorité instructrice peut s'opposer dans le délai de 2 mois à compter du dépôt d'un dossier complet de la DP à l'application des mesures dérogatoires :

- pour un motif d'intérêt général, de sécurité ou salubrité,
- si le pétitionnaire ne produit pas l'autorisation initiale ou que la reconstruction à l'identique avec ou sans adaptations n'est pas démontrée.

4

Démarrage **anticipé** des travaux





Démarrage des travaux (articles 3, 5 et 6 de la délibération NC)

Travaux de terrassement et d'affouillement
pour la sécurisation du site sinistré

Travaux de reconstruction
(à l'identique ou avec adaptations)

Dès le dépôt de la
DP reconstruction

Projet antérieur
régulier

Projet antérieur
irrégulier

Projet soumis à
ERP comportant
des adaptations

1 mois à compter
du dépôt de la DP
reconstruction

2 mois à compter
du dépôt du PC

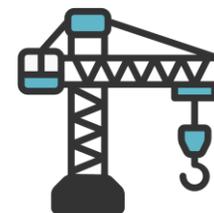
Seulement après
obtention de la DP
reconstruction ou
du PC

Sauf avis contraire de l'autorité instructrice dans
le même délai

MERCI DE VOTRE ATTENTION

La direction de l'Aménagement,
de l'Équipement et des moyens
de la province Sud

province-sud.nc



AGIR POUR
L'AVENIR



Outils et démarches existantes pour une reconstruction durable

- SYNERGIE/ cluster Eco-construction

synergie

Matinale CCI

mieux reconstruire, pour un avenir durable

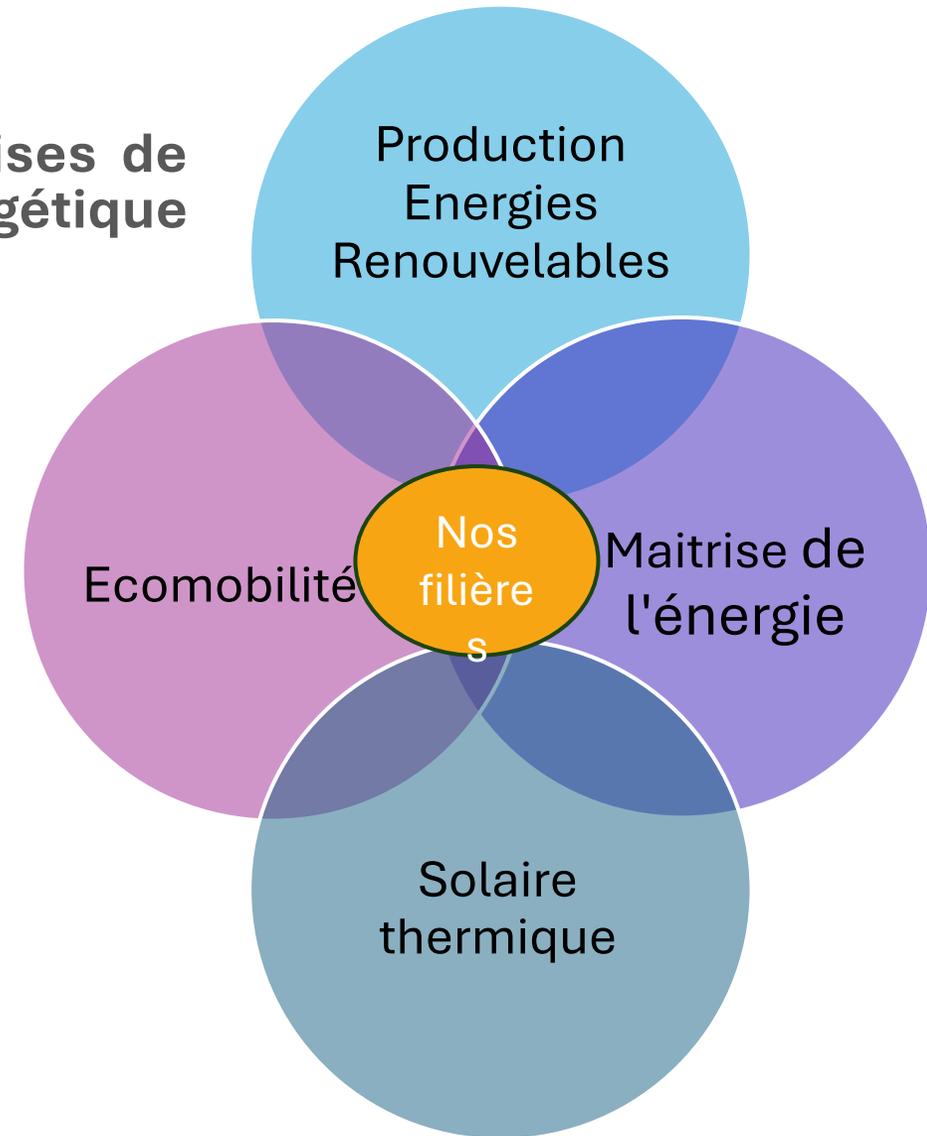
Présentation du cluster SYNERGIE

Association créée dans le but de fédérer les entreprises de Nouvelle-Calédonie impliquées dans la transition énergétique du territoire.

Nos missions

- Représenter tous les acteurs économiques de nos filières
- Promouvoir et soutenir le savoir faire Calédonien
- Coopérer avec l'ensemble des parties prenantes
- Exporter les compétences locales

40 adhérents



Synergie porte depuis plusieurs années des actions en faveur de la maîtrise de l'énergie

- Soutien de la démarche Négawatt
- Met en avant la prise en compte d'une approche globale nécessaire pour améliorer la performance énergétique des bâtiments

La reconstruction est l'occasion de se poser les bonnes questions en matière de performance énergétique et de résilience face au changement climatiques et de généralisation de la norme à travers un cadre incitatif

Objectif : performance minimum d'un bâtiment / améliorer le confort thermique des occupants

Un outil à disposition : la norme **PERFORMANCE ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS** (PEB)

Norme PEB



Référentiel
de la construction
de Nouvelle-Calédonie

PEB: Performance Énergétique des Bâtiments

Version 1.0: Juillet 2020

Norme = non obligatoire

Marque RCNC performance

 Public	Maîtres d'ouvrages
 Domaine d'application	<ul style="list-style-type: none">• Neuf ou existant• Habitation, hôtellerie, bureaux, commerce, services publics
 Objectifs	Optimiser le confort hygrothermique et réduire les dépenses énergétiques
 Dispositions	<ul style="list-style-type: none">• Enveloppe• Equipements

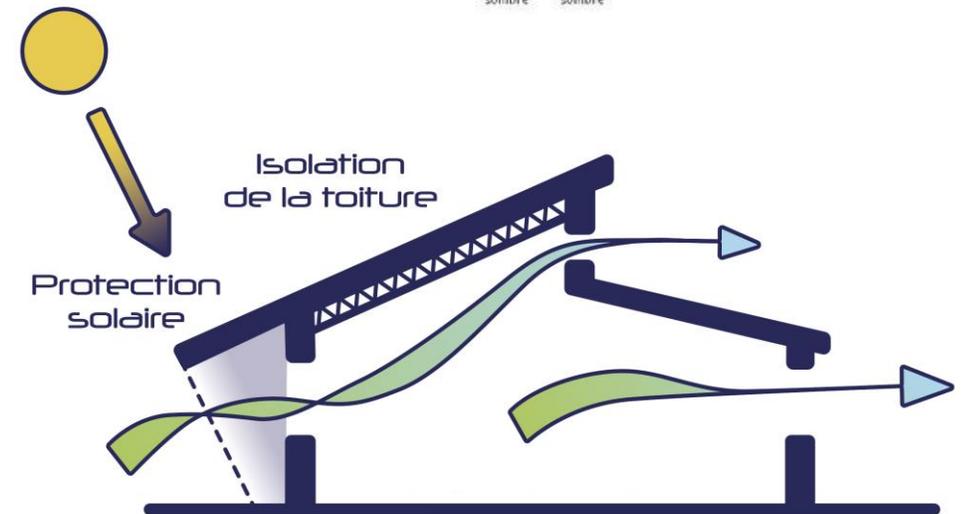
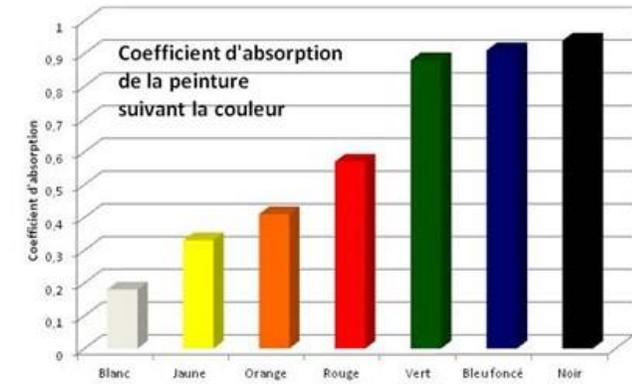
Norme PEB - Enveloppe

Facteur solaire

- ✓ Orientation
- ✓ Composition de la paroi/vitrage (*résistance thermique*)
- ✓ Couleur de la paroi (*coefficient d'absorption*)
- ✓ Masque solaire (*coefficient de masque*)
- ✓ Masques lointains
- ✓ Ventilation de la paroi

$$S_{bat} < S_{batref}$$

Facteur solaire = % du rayonnement énergétique transmis par une paroi à l'intérieur d'une pièce.
Plus le facteur solaire d'une paroi est faible, meilleure est sa protection solaire.



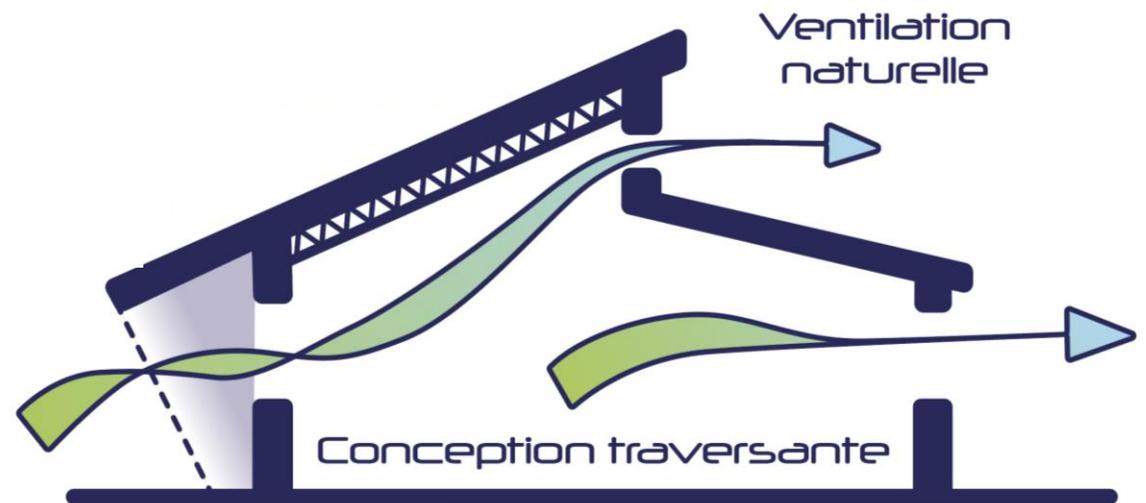
Norme PEB - Enveloppe

Ventilation naturelle

↳ Habitations et salles de classe

- ✓ Surface d'ouvrants
- ✓ Pourcentage d'ouverture des ouvrants
- ✓ Conception traversante
- ✓ Exposition aux vents

$$\frac{A_g}{SHAB} > 16\% \text{ ou } 20\%$$



Norme PEB - Enveloppe

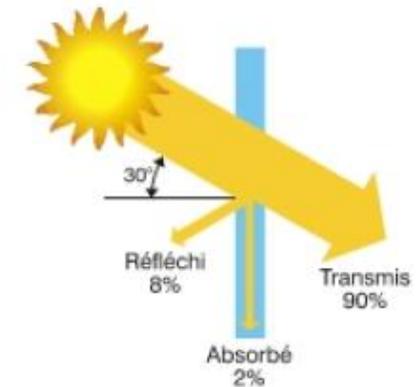
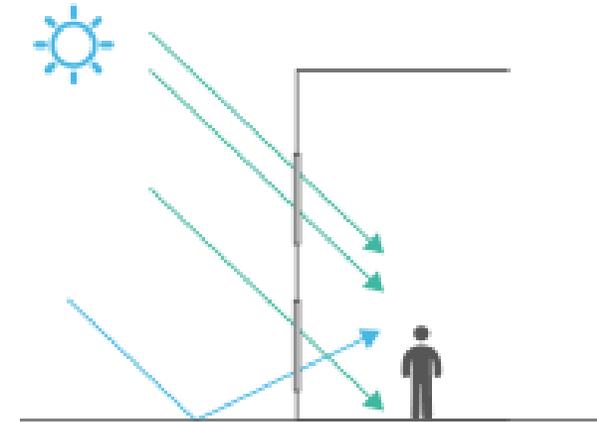
Eclairage naturel

✓ Surface d'ouvrant

$$\frac{A_v}{SHAB} > 14\%$$

✓ Transmission lumineuse des baies

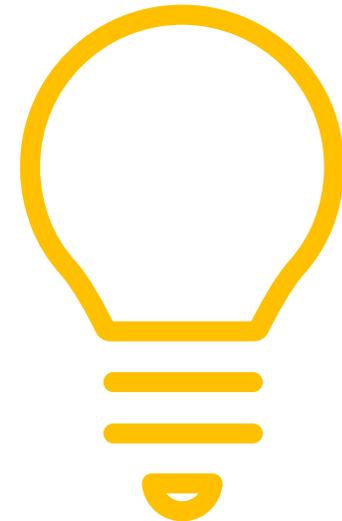
- TL > 40%



Norme PEB - Equipements

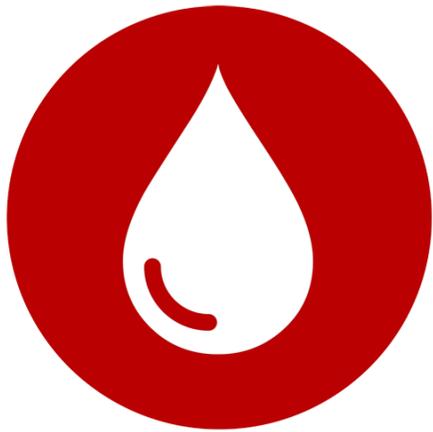
Eclairage

Puissance surfacique selon destination et usage des pièces	2,2 W/m ² à 12 W/m ²
Efficacité lumineuse	> 80 lm/W
Régulation	<ul style="list-style-type: none">• Trames différenciées• Régulation complémentaire



Norme PEB - Equipements

Eau chaude sanitaire



Systeme defini selon besoins	<ul style="list-style-type: none">• Chauffe-eau solaire• Chauffe-eau électrique couplé à une installation photovoltaïque• Chauffe-eau thermodynamique (COP > 3,3)• Chauffe-eau gaz (besoins ponctuels)• Systeme de récupération de chaleur sur un équipement frigorifique
Taux de couverture solaire	60% à 70% selon destination
Instrumentation	Besoins > 600 L/jour

Norme PEB - Equipements



Climatisation

Dimensionnement	25°C, bilan thermique...
Installations centralisées	> 30kWf
Efficacité énergétique	➔
Régulation	<ul style="list-style-type: none">• Commande par horloge• T°C de consigné limitée à 23°C
Fermeture automatique des portes	Commerces et espaces d'accueil
Maintenance	Contrat de maintenance (tertiaire)

Type d'installation de climatisation	Technologie	Efficacité énergétique minimum	Justificatifs
Individuelle	Mono ou multisplit	A++	-
Centralisée	Eau glacée	ESEER > 3,5	Eurovent ou équivalent
Centralisée	Débit de réfrigérant variable	SEER > 5,0	Eurovent ou équivalent

Norme PEB - Equipements

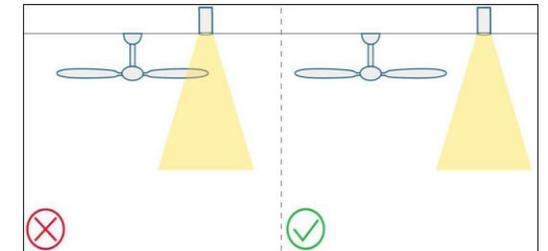
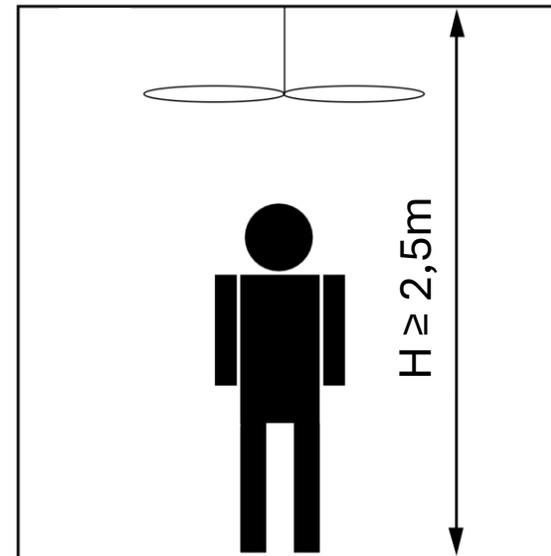
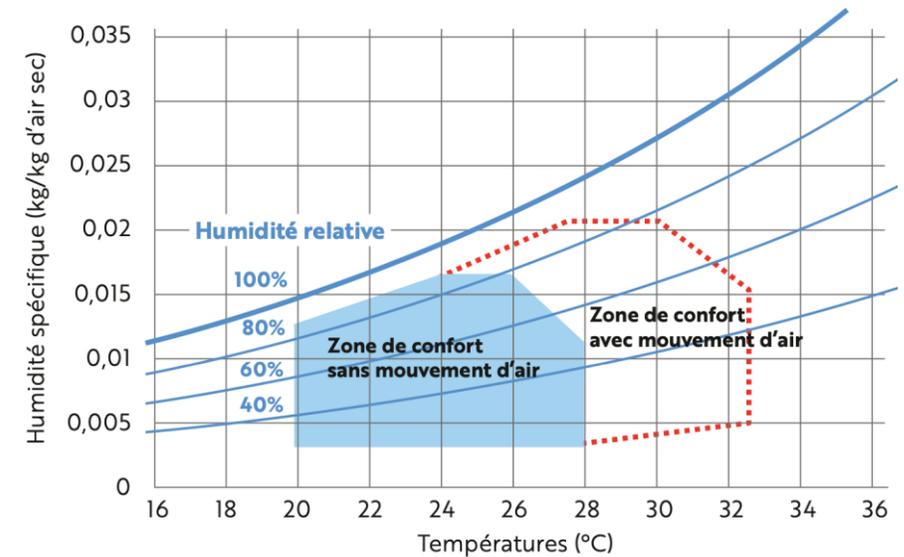
Ventilation

- Brasseurs d'air
 - Hauteur sous plafond ($\geq 2,5m$)
 - Efficacité énergétique ($120 m^3/Wh$ ou *Label Energy Star*)
 - Calepinage

Surface de la pièce considérée	Nombre d'attentes ou de ventilateurs de plafond
jusqu'à 20 m ²	1
de 20,1 à 35 m ²	2
de 35,1 à 50 m ²	3
au-delà de 50 m ²	4

- Ventilation hygiénique
 - Efficacité énergétique ($5m^3/Wh$)

Diagramme de l'air humide



Cahier des charges



Rédaction d'un cahier des charges à destination des bureaux d'études



Objectifs:

- Accompagner les entreprises sinistrées dans le cadre de la reconstruction de leurs bâtiments
- Permettre à l'ACE de prioriser les subventions d'investissement en faveur de la maîtrise



Cible:

- Petites et moyennes entreprises

Ensemble pour mieux (re)construire ! Et mieux **déconstruire** !

Avec le soutien de :



Fiche pour
mener un
chantier de
démolition
/ déconstruction
responsable

Délibération de
gestion des "PMD"
des bâtiments
incendiés

Norme PEB
Référentiel
BDCAL

Des documents bibliographiques pour déconstruire,
réhabiliter et reconstruire la Nouvelle-Calédonie

8

Etapes pour bien
déconstruire -
démolir

8

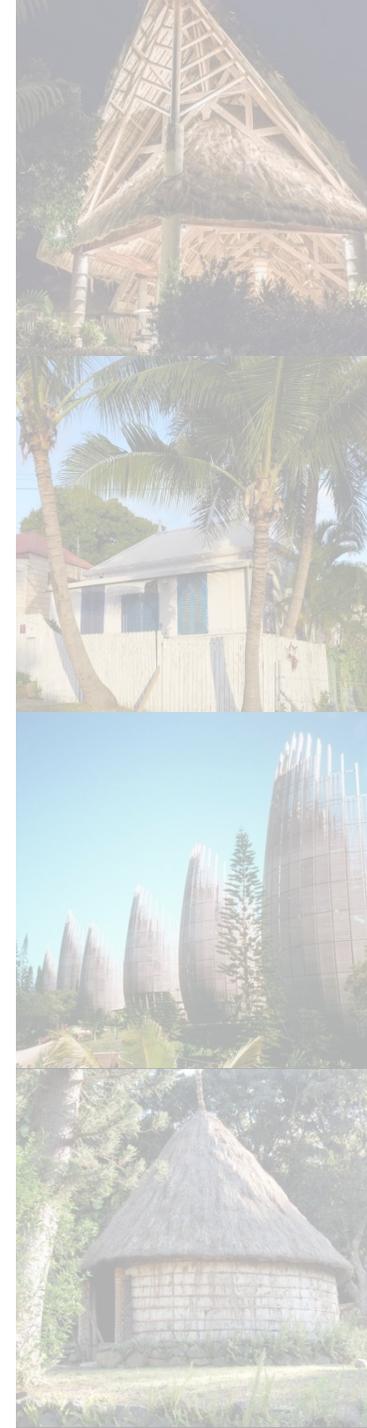
Articles pour
limiter les impacts
du chantier

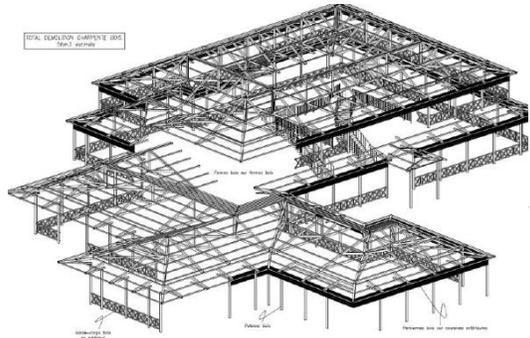
22

Articles pour cadrer
la performance
énergétique du bâti

7

Thématiques
durables et
holistiques





Déconstruction démolition responsable

➤ DECONSTRUCTION SELECTIVE DE LA BIBLIOTHEQUE BERNHEIM >> Facteurs clés de réussites :

- Collaboration des parties prenantes (MO/AMO/MOE/Entreprises/CSPS)
- Planning prévisionnel contraint et respecté
- Gains financiers pour l'entrepreneur (+100 000F)
- Gains écologiques : moins de déchets à traiter
- Gains patrimoniaux et sociétaux : économie circulaire

➤ DECONSTRUCTIONS-DEMOLITION PRIVEES D' USINES >> Améliorations clés (ex: mission d'AMO dédiée) :

- Anticipation en phase programme : CCTP précis
- Estimations ou simulations des quantités : DPGF précis
- Organisation et traçabilité de la gestion des PMD
- Zones de stockage intermédiaire >> Bilans

28 tonnes
réemployées
>34% circuit pro

15 à 20%
en poids
> PM réemployés

Balance +
600MF +values
700MF -values

12 tonnes
réemployées
>> en interne
sur 10 jours

Chantier démolition >> autorisations et démarches clés

BUT : maîtriser la responsabilité du Maître d'ouvrage

- Autorisations et réglementations
 - Déclaration de chantier et demande d'occupation du domaine public
 - Dossier de cessation d'activité (si ICPE)
 - Respect de la délibération provinciale de gestion des PMD des bâtis incendiés
- Démarches vertueuses pour limiter les risques
 - Respecter les règles de l'art en termes de diagnostics (Amiante, structures, ...), de sécurisation du chantier
 - Anticipation de la gestion du réemploi et de la valorisation
 - Inscription auprès des filières de traitement des déchets
 - Evitement, caractérisation et traitement des éventuelles pollutions
 - Gestion des risques et des impacts (incendies, nuisances, ...)
 - Formation professionnelle continue > "Déconstruction démolition"

➤ CONSTRUCTION DU SIEGE SOCIAL CEGELEC NC >>
Facteurs clés de réussites de la labélisation BDCAL :

- Fortes ambitions du maître de l'ouvrage
- Soutien des institutions et partenaires
- Interlocuteur unique : MO, Entreprise, Gestionnaire
- Conception selon la démarche Négawatt
- Projet pilote et innovant malgré un planning serré

Reconstruction durable >> retours d'expériences

Commission d'évaluation du 14.12.2023
Phase Réalisation

SIEGE SOCIAL DE CEGELEC NC
Commune de Nouméa

Maître d'ouvrage	Architecte	Accompagnateur BDCal
CEGELEC NC	ARCHIPEL	CAPSE NC

* Les réserves en fin de chantier représentent 5% du coût travaux >> Sur ce projet BDCAL, le surcoût total est de 6% en fin de chantier

0,35%
du coût opération à 0,65%
(hors subventions)
>> Coût de la labélisation

-65%
de kWh/m².an
>> consommations en énergie finale

+1%*
du coût travaux
>> par rapport à un projet classique

Chantier de
reconstruction >>
autorisations et
démarches clés

BUT : pérenniser les ambitions du Maître d'ouvrage

- Autorisations et réglementations
 - Autorisations d'urbanisme (Permis de construire, ...)
 - Permitting ICPE (déclaration ou autorisation)
 - Etudes d'impacts environnementales (+ études et inventaires affiliés)
 - Code du travail / Notice de sécurité incendie >> Commission technique de sécurité
- Démarches vertueuses pour réhabiliter et, ou reconstruire durablement
 - Respecter des normes incitatives (ex: norme PEB)
 - Estimer les budgets en coût global
 - Reconstruction à l'identique privilégiée par les assureurs >> oui mais de façon bioclimatique pour limiter les charges !!!
 - Sensibilisation aux démarches de labélisation "Niveau 1 BDCAL"



Ensemble pour mieux construire !

Association
créée en 2017

25 adhérents
Professionnels du bâtiment

Démarche BDCAL
environnementale

Un réseau d'acteurs engagés au service de la qualité
environnementale du cadre bâti en Nouvelle-Calédonie

Avec le soutien de :



Centre de
ressources



Promouvoir
et développer



Contribuer à
l'économie locale



Amplifier
et optimiser





La Genèse de la Démarche BD

**COLLECTIF
DES
DÉMARCHES
QUARTIERS
BÂTIMENTS
DURABLES**

➔ 15 ans de Retours d'EXpériences

De 2009 à 2024

1 205 projets entrés en démarche

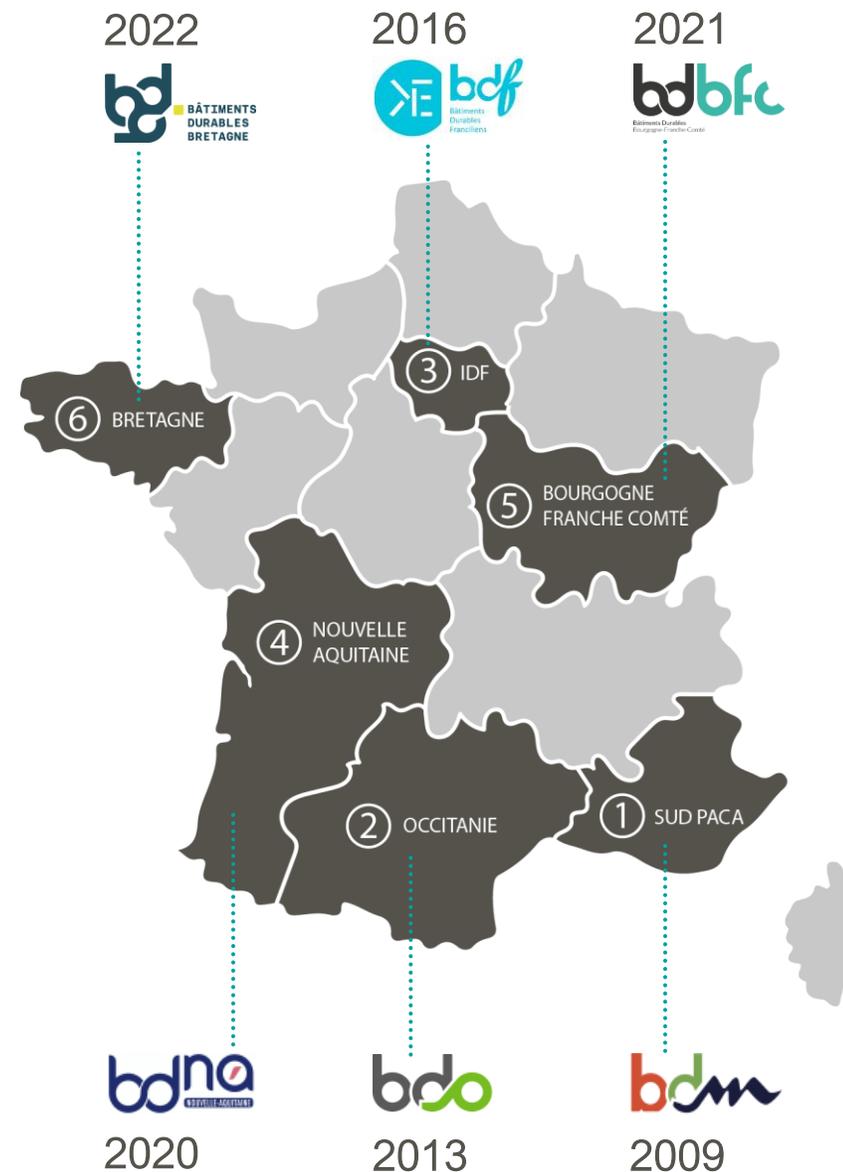
3 875 000 m² correspondant

4 900 professionnels
accompagnés sur les projets

16 450 personnes
ayant bénéficié des retours d'expériences

➔ 2019 : Collectif des Démarches Quartiers et Bâtiments Durables

- ➔ Mutualise les énergies
- ➔ Garantit les fondamentaux





La Genèse de la Démarche BDCAL

➤ Une réflexion ancrée depuis plusieurs années

- Mise en place de recommandations via des publications spécifiques et des guides
- Sensibilisation et formation à l'écoconstruction
- Création du Cluster Eco Construction
- Intégration des outils existants : norme PEB, charte chantier vert, bilan carbone

➤ Une élaboration en plusieurs étapes (2019-2022)

- 3 années de préparation à la Démarche BDCAL
 - Analyse de 20 bâtiments existants
 - Benchmark des matériaux et systèmes locaux
 - Choix du système d'évaluation
 - Élaboration du référentiel : groupes de travail
 - Définition du système de notation
 - Projet pilote et formation BDCAL

➤ 2023 : Lancement officiel de la Démarche BDCAL

COLLEGE 400 DE PAÏAMBOUE

Type de bâtiment: Bâtiment Tertiaire - Ecole
Type d'opération: Construction neuve

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
 MATRE D'OUVRAGE: province Nord
 SURFACE: 3 470m² (SHON)
 COMMUNE: Kono
 ARCHITECTE: K-GH - Hervé Dumou
 Section: Fissardou

STRUCTURE: Structure bois et béton de terre
 ANNEE DE LIVRAISON: 2017
 COÛT DES TRAVAUX: 1 865 M€

MESURES DURABLES
 Mesures prises de matériaux aux performances: Beton de terre et bois; Laitier du Terra Aurocl
 Respect de la topographie du site; Intégration paysagère
 Bonnes performances énergétiques

RETOUR D'EXPERIENCE
 Bon confort général de l'école (thermique, éclairage naturel, acoustique)
 Soutènement d'appartenance renforcé par l'identité du Collège
 Le suivi des consommations par la CTR n'est pas opérationnel
 Problématique de ventilation naturelle
 Protection solaire des ouvertures portées insuffisantes

PERFORMANCES
 Facteur solaire: 5 sur 7
 Consommation électrique: 23 000 kWh/m² an ou 328 kWh/m² an
 Indicateur bois: 50,0m³/m² sur 288 m²/m²

EVALUATION BDCAL (version test)
 note BDCAL = 74 / 100

Collège Païamboou - grille BDCAL

Selon la grille d'évaluation, ce projet obtient le niveau BDCAL Argent.
 Toutes les thématiques sont correctement traitées. Cette cohérence permet de proposer un bâtiment réellement durable.

Un point de bonus a été attribué à la thématique Matériaux pour la réalisation d'une ATEX avec le concours de l'association CRMAre pour l'intégration du béton de terre dans le collage.

RESIDENCE JARDIN DES SENS

Type de bâtiment: Logements seniors (70)
Type d'opération: Construction neuve

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
 MATRE D'OUVRAGE: SIC
 SURFACE: 2 904 m² (SHON)
 COMMUNE: Moko Dava
 ARCHITECTE: Astier 13

STRUCTURE: béton
 ANNEE DE LIVRAISON: 2016
 COÛT DES TRAVAUX: 1 021 M€

MESURES DURABLES
 Respect de la topographie et des écoulements (parking perméable)
 Conception bioclimatique: isolation toiture, protections solaires, logements traversants, brasseurs d'air
 Gestion de projet: AMO GEC, simulations d'éclairage et thermique...
 Production d'eau chaude solaire semi-automatique
 Réaménagement d'écus de pluie individuelle et collective
 Jardins familiaux, terrain de pétanque - parcours pédestre
 Démarche chantier vert

RETOUR D'EXPERIENCE
 La qualité de vie de la résidence est appréciée: logements confortables, espaces extérieurs aménagés...
 Confort/performances énergétiques maîtrisées
 Mauvaise occupation relative au jardin en nombre de Pico (traitement à base de sels de bore) qui se désintègre en quelques années (bentonite + pourpointement)

PERFORMANCES
 Facteur solaire: 5 sur 7
 Consommation électrique: 7
 Indicateur bois: 32 m³/m²

EVALUATION BDCAL (version test)
 note BDCAL = 51 / 100

Jardin des sens - grille BDCAL

Selon la grille d'évaluation, ce projet obtient le niveau BDCAL Bronze.
 Les thématiques sont dans l'ensemble toutes correctement traitées, à l'exception de la thématique Matériaux qui excède 5 points.

L'opération était inscrite dans une démarche d'appel à projets GEC, ce qui a permis un accompagnement conséquent du projet, et une obligation de produire des simulations et autres études préliminaires (avant bilan carbone et coût global), parties à posteriori des validations techniques.

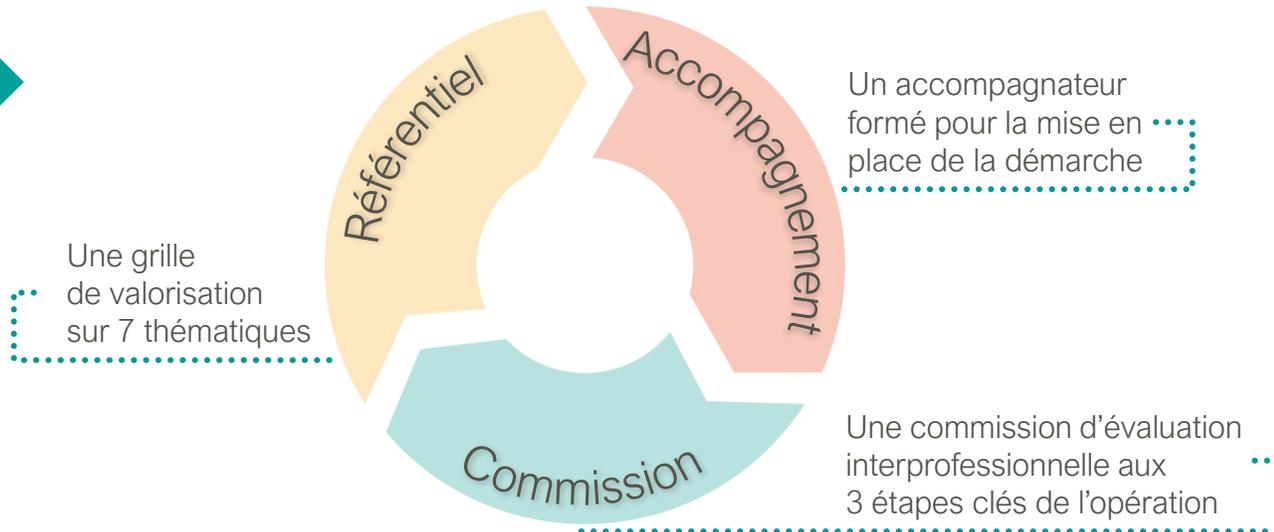


➤ La Démarche Bâtiments Durables Calédoniens, C'EST QUOI ?

- Outil d'accompagnement des porteurs de projets et d'évaluation des bâtiments
- Système Participatif de Garantie – SPG
- 3 piliers pour faire progresser les projets



Démarche BDCAL
adaptée au territoire



Exigence
avec les projets,
Bienveillance
avec les acteurs.

« *L'intelligence collective pour mieux bâtir* »

Grands principes de la
Démarche BDCAL

► Une démarche contextualisée

- Adaptation aux spécificités du projet
- Configuration unique au projet



TYOLOGIE DE BÂTIMENT

Tertiaire
Enseignement
Habitat collectif



NATURE DES TRAVAUX

Construction neuve
Réhabilitation

► 3 niveaux de reconnaissance



► Un Référentiel incluant
7 thématiques

Une approche
holistique et une
vision globale

- 1  GESTION DE PROJET
- 2  TERRITOIRE & SITE
- 3  SOCIAL & ECONOMIE
- 4  CONFORT & SANTÉ
- 5  EAU
- 6  ÉNERGIE
- 7  RESSOURCES & MATERIAUX

➔ Un double accompagnement tout au long du projet



L'accompagnateur BDCAL

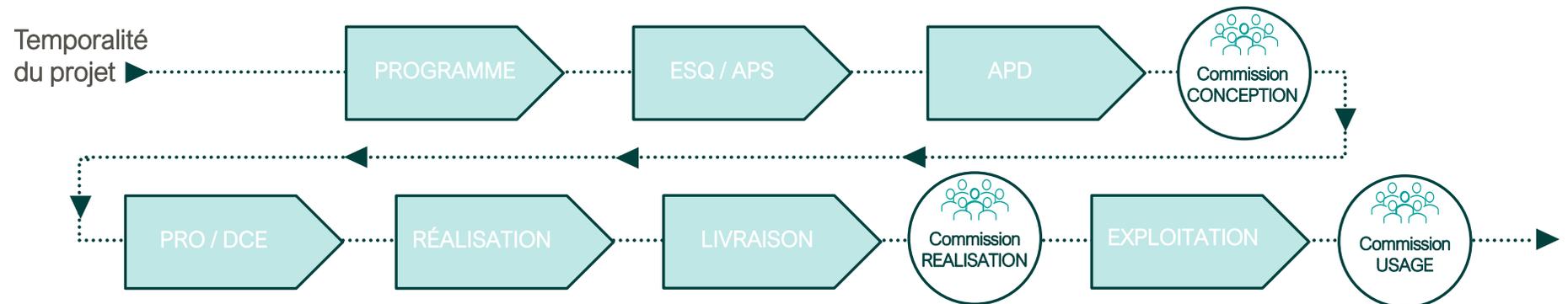
- Bonne mise en œuvre de la Démarche
- Accompagnement de l'équipe projet
- Aide à la définition du niveau d'ambition
- Force de proposition
- Evaluation de l'opération à l'aide du référentiel
- Organisation de la présentation de l'opération lors des commissions



Le référent BDCAL

- Soutien technique lors de l'intégration de la Démarche BD à l'opération
- Instruction et contrôle de respect du référentiel avant les passages en commissions
- À disposition de l'équipe projet tout au long de l'opération

Grands principes de la Démarche BDCAL



Grands principes de la
Démarche BDCAL

➤ Des commissions publiques : une évaluation par les pairs

- Évaluation aux 3 phases de l'opération
- Présentation en commission interprofessionnelle qui évalue la cohérence durable du projet, attribue des points d'innovation et valide le niveau de reconnaissance obtenu

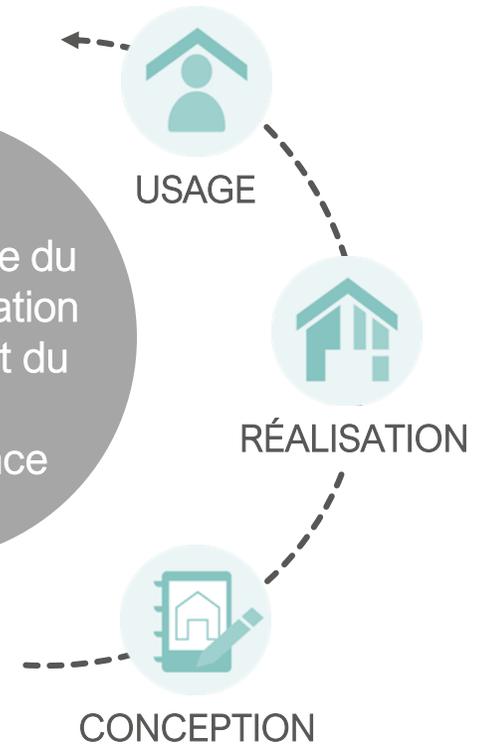
Déroulement d'une commission en 3 temps



Objectif global de la démarche :

*FAIRE PROGRESSER L'OPÉRATION VERS
LA MEILLEURE VERSION D'ELLE-MÊME*

A chaque étape du
projet, confirmation
de l'ambition et du
niveau de
reconnaissance



➔ Les bénéfices à inscrire un projet en démarche BdCal

Pour la maîtrise d'ouvrage privée / publique

- Améliorer la qualité de ses opérations jusqu'à l'exploitation
- Optimiser le coût global de ses projets
- Valoriser son engagement en faveur du développement durable

Pour la maîtrise d'œuvre

- Optimiser la cohérence environnementale globale du projet
- Développer et maîtriser les techniques de construction et rénovation durables
- Partager et valoriser son savoir-faire

Pour tous les acteurs

- Consolider son réseau professionnel
- Bénéficier du retour d'expérience d'acteurs calédoniens
 - Faire évoluer ses pratiques et monter en compétences

Pour le territoire

- Dynamiser les filières locales
- Valoriser les bonnes pratiques en lien avec les politiques territoriales
- Éco-conditionner les aides publiques dédiées aux bâtiments

Pour les entreprises

- Identifier les bonnes pratiques de chantier
- Valoriser ses compétences auprès de maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre
- Accéder à un large réseau de nouveaux clients

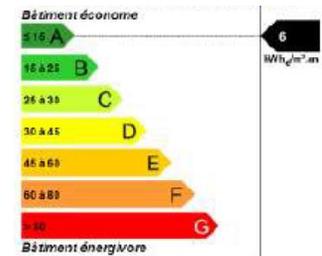
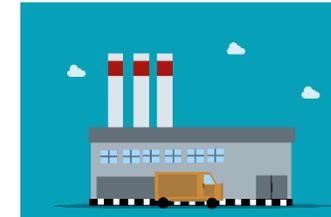
Intérêt de la
Démarche BDCAL

Dispositifs techniques et financiers

- ACE/ADEME

Dispositifs d'accompagnement

Jusqu'à **50%** d'aide
pour les entreprises



Dispositif n°3.4 : Accompagnement à la réalisation d'études en lien avec la transition énergétique

- Prérequis : Aucun
- Public éligible : Collectivités et entreprises
- Type d'études : Bilan carbone, Accompagnement BDCAL ...
- Modalités : Mise en concurrence des prestataires habilités pour déterminer le mieux disant
- Niveau d'aide : Jusqu'à **80%** pour les collectivités et **50%** pour les entreprises du montant de l'étude réalisée
- Plafond d'aide : **2 MF CFP par étude**

Accompagner les investissements en matière de transition énergétique

Dispositif n°3.5 : Aide à l'investissement concourant à la transition énergétique du territoire

- Prérequis : Réalisation d'une étude énergétique.
- Public éligible : Collectivités et entreprises
- Modalités : Accompagnement des actions qui ressortent dans les conclusions d'une étude énergétique, présentant une évaluation des quantités de CO2 évitées par la mise en œuvre des actions et d'une analyse financière en coût global sur 10 ans.

Preuve d'une mise en concurrence des prestataires pour déterminer le mieux disant.

- Niveau d'aide : Jusqu'à **80%** pour les collectivités et **50%** pour les entreprises du montant des investissements
- Plafond d'aide : **5 MF CFP par projet**
- 100% du différentiel financier en coût global⁴ sur 10 ans**, si les travaux n'étaient pas effectués
- Exclusion : Les installations photovoltaïques connectées au réseau
Les investissements présentant un retour sur investissement inférieur à 5 ans en coûts global

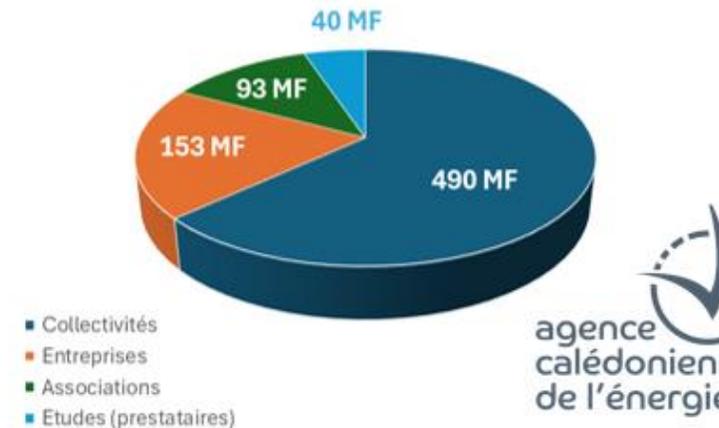
Conseil & expertise

Thématiques : optimisation énergétique des process, performance énergétique des bâtiments, ENR, biomasse, valorisation de la chaleur fatale

5 Ingénieurs expérimentés pour vous accompagner

→ Référente : Carole ANTOINE

Bénéficiaires ADEME-ACE période 2017-2023



Accompagnement financier



Co-financement ADEME/ACE convention 2024-2027
budget intervention 1 240 MF

Convention Europe
Pour l'accompagnement des entreprises en faveur de la TE